



## Colis remis à une autre personne que le destinataire

Par myma, le 21/12/2015 à 20:50

Bonjour,

J'attendais un colis depuis 10 jours. J'ai recontacter le vendeur (en Italie) qui m'a confirmé que pour lui le colis a été livré. Il m'a envoyé tous les documents prouvant la livraison du colis mais il m'a indiqué que celui-ci a été signé par une autre personne (un voisin apparemment, or le nom indiqué ne figure pas sur les boites aux lettres, ni dans mon immeuble n i dans ceux d'à coté). Il semblerait donc que le livreur UPS a remis le colis à quelqu'un et cette personne a donc "volé" mon colis (d'une valeur de 185€).J'aimerais avoir quel recours j'ai contre UPS puisque le problème vient d'eux. Depuis quand remet-on un colis à quelqu'un d'autre que le destinataire ? De plus, je n'ai eu aucun avis de passage d'UPS signalant que ce colis avait été remis à ce "voisin". Je me tourne donc vers vous pour savoir quelles démarches je peux faire pour me faire rembourser, en précisant que le vendeur m'aide dans mes démarches et qu'il n'est pas responsable de "l'incompétence" de l'entreprise de livraison. Merci d'avance pour votre réponse !